

Le Féminisme

Claude Zaidman



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cedref/371>
ISSN : 2107-0733

Éditeur

Université Paris VII-Denis Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2007
Pagination : 45-71
ISBN : 9782744201387
ISSN : 1146-6472

Référence électronique

Claude Zaidman, « Le Féminisme », *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], 15 | 2007, mis en ligne le 21 octobre 2009, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cedref/371>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Tous droits réservés

Le Féminisme

Claude Zaidman

Le féminisme comme mouvement social : le MLF

- 1 Le retour sur le mouvement étudiant et lycéen et le mouvement de mai 1968 nous a conduit à souligner la fausse neutralité du discours militant. Seule compte la lutte principale, quelle que soit la définition de l'ennemi, lutte des classes et lutte anticapitaliste ou anti-impérialiste. Pour les étudiants engagés dans les luttes politiques des années 1960, l'émancipation passe par une rupture avec les appartenances familiales. Mais ce refus de l'individualisme « bourgeois » et des appartenances imposées se heurte en mai 1968 à une nouvelle définition des luttes et une autre forme d'engagement militant dont le mouvement féministe sera selon les interprétations le moteur ou le prototype¹.
- 2 Le livre de souvenirs de Jean-Paul Dollé sur Pierre Goldman veut rendre compte de l'atmosphère qui entourait les jeunes révolutionnaires de l'UEC dans les années 1960. Décrivant « la jeunesse étudiante radicalisée des années soixante » comme une « communauté de mâles », il souligne les ambiguïtés de « *cette génération de jeunes gens en révolte contre l'autoritarisme patriarcal, mais toute imprégnée encore de préjugés machistes* », « *des jeunes mâles incapables de concevoir des rapports d'égalité avec l'autre sexe* »², dont le désir de révolution est enraciné dans une recherche de continuité historique par rapport aux grands moments de résistance et dans la haine du fascisme.
- 3 Pierre Goldman est aussi et surtout l'image emblématique du lien entre l'engagement politique et la présence permanente de la pensée de la Shoah³ chez les jeunes (juifs en particulier) nés avant ou pendant la guerre, obsession d'autant plus forte que silencieuse. Pour un grand nombre de militants « gauchistes » porteurs d'une « mémoire juive universelle de la Shoah », c'est la lutte contre le fascisme qui se poursuit sous de nouvelles formes à travers le radicalisme militant. À partir des années 1970, avec les « nouveaux mouvements sociaux », et d'abord avec le mouvement féministe, s'ouvre un nouveau rapport entre l'engagement politique et la vie personnelle se traduisant pour

certaines par un retour sur les origines. Si, avec le procès et le livre de Pierre Goldman⁴, la réflexion sur l'identité juive éclate au sein de notre génération, le débat sur la guerre, la résistance et la collaboration en France ne s'ouvrira que très tardivement. L'universalisme de la lutte contre les oppressions et contre le pouvoir bourgeois et impérialiste, unifie, mais en les masquant, les différences d'expérience personnelle entre les militants.

- 4 Dans le passage du discours politique anticapitaliste, antifasciste et internationaliste qui caractérise la gauche marxiste des années 1960 en France, aux « nouveaux mouvements sociaux » des années 1970, le mouvement féministe joue un rôle central. Le mot d'ordre, « le personnel est politique », contribue à transformer le champ du politique. Ce mot d'ordre très populaire recouvre des sens différents⁵. L'engagement politique commence par l'affirmation de sa propre existence comme sujet dans sa spécificité, il ne s'agit plus de s'effacer en tant qu'individu, d'une part, en tant qu'individu socialement et culturellement spécifié d'autre part, devant « la lutte principale » comme nous y invitaient les mouvements marxistes. Le MLF apparaît alors comme un des éléments moteurs de la revendication identitaire.
- 5 Ce mot d'ordre vise également à unifier les femmes en montrant le caractère politique de toutes les formes d'oppression des femmes, dans l'ensemble de leur existence, vie privée et vie publique. Le féminisme prétend à son tour à une portée universelle – les femmes ne constituent pas un groupe social comme un autre, une minorité parmi d'autres –, vocation universaliste qui, paradoxalement, s'exprime d'abord par la non-mixité du mouvement des femmes.
- 6 Mais réapparaît alors une nouvelle forme de hiérarchisation des inégalités et des luttes : la lutte contre la domination masculine, pensée comme universelle, est posée comme principale par rapport aux luttes des « minorités ». On s'explique ainsi la difficulté du mouvement féministe en France à penser les différences entre les femmes, différences liées aux classes sociales mais aussi aux phénomènes migratoires et à la division internationale du travail. Selon Candace West parlant du mouvement féministe aux États-Unis, ce mot d'ordre impliquait une solidarité entre les femmes, établie sur des bases simplificatrices :

une des raisons pour lesquelles il devint difficile de voir le personnel comme politique fut la prise de conscience de plus en plus forte que ce qui était défini comme personnel ou comme privé variait de façon considérable entre les femmes elles-mêmes⁶.
- 7 Et c'est ce qui expliquera le renouvellement des analyses féministes sous la critique notamment des *Black feminist*.

Les héritières ?

- 8 Du côté de la sociologie et notamment la sociologie de l'éducation, les femmes comme groupe social sexué sont absentes ou seulement présentes au titre de variables secondaires mal traitées comme le montre Liliane Kandel dans sa critique des sociologues de l'éducation⁷.
- 9 Toutefois une enquête sur les étudiants, menée en 1962-1963⁸ souligne les différences entre étudiants et étudiantes en ce qui concerne « l'engagement » syndical ou politique. On constate d'abord que si les filles sont nettement moins nombreuses à déclarer des opinions de gauche et d'extrême gauche, filles et garçons ont le même taux d'affiliation

syndicale (37 %). Mais la différence resurgit quand on prend en compte le mode de participation à la vie syndicale : 7 % des filles contre 23 % des garçons se déclarent responsables. Les chercheurs attribuent ces différences « au modèle traditionnel de la division des tâches entre les sexes ». Mais, ajoutent-ils :

Dès que les modèles traditionnels en cause sont trop patents, les différences entre garçons et filles diminuent parce que les chances augmentent qu'une part au moins des étudiantes entendent se définir en les refusant et, de fait, les étudiantes se scindent en deux groupes : si l'on prend le type de logement pour indice de la réaction ou de la révolte contre les modèles les plus explicites de la conduite féminine, on constate que de fortes différences séparent les étudiantes qui habitent avec leur famille des étudiantes qui vivent en logement indépendant, qu'il s'agisse de la participation à la vie syndicale ou des opinions politiques.

- 10 On voit ainsi s'affirmer au sein des organisations et syndicats étudiants, des jeunes femmes plus indépendantes et plus directement engagées politiquement qui cherchent à s'affranchir des modèles traditionnels et se pensent « à égalité » avec leurs compagnons. Héritières d'un enseignement spécifique et subissant un contrôle social et familial plus intense que les garçons, les filles n'ont pas d'expression politique propre. Cantonnées dans des organisations *ad hoc*, si elles participent à certaines actions politiques, c'est dans l'ombre, reproduisant les modes de division sexuelle dominants entre public et privé. La prise de parole se fait au masculin même si les héroïnes révolutionnaires font partie d'une mémoire ou d'un imaginaire partagé.

Liberté sexuelle

- 11 Au départ des « événements » de Mai, le mouvement du 22 mars se déclenche à partir d'une contestation de l'ordre sexuel, droit de visite des garçons dans les chambres de filles dans la Cité universitaire de Nanterre ; il s'agit d'une revendication de liberté inspirée de la pensée anarchiste et des travaux de Wilhem Reich qui est loin de prendre en compte l'idée d'une oppression spécifique des étudiantes. Les militants étudiants sont, pour la plupart d'entre eux, pris dans des jeux de rivalité machiste qui laissent peu de place aux femmes sinon comme objets sexuels. Si la sexualité fut un des thèmes de la contestation étudiante avant Mai, et si le mouvement de Mai a été l'occasion d'une libération du désir dans le rejet de la société patriarcale c'est-à-dire de la société des pères, le thème de l'oppression des femmes ou de leur libération n'est pas à l'ordre du jour.
- 12 Anne et Jacqueline, à l'origine du FMA⁹, racontent une intervention en Sorbonne occupée¹⁰ :
- Un des occupants, qui prit une part active à la discussion, nous confia : « Cela faisait quinze jours qu'on organisait des débats sur tout et tout d'un coup, on a pensé : Bon dieu, on a oublié les femmes. Alors on a organisé une réunion sur la contraception ». Pourtant, reprennent Anne et Jacqueline, les étudiantes étaient partout présentes, au côté de leurs compagnons : sur les barricades, dans les comités de grève, dans les amphithéâtres combles où elles prenaient la parole avec compétence. Mais elles ne pensaient pas à formuler leurs propres revendications, elles ont été chapitrées : la libération des femmes passe par la révolution et après le sort des femmes se réglerait de lui-même.
- 13 Et pourtant, c'est dans ces mêmes années 1960 que change le rapport à l'Université des filles comme groupe de sexe ; et c'est l'arrivée massive des filles rattrapant un retard historique qui alimente l'explosion scolaire universitaire et la montée du salariat féminin

¹¹. De façon plus générale, on note des changements à la fois dans la législation, et dans les comportements sociaux appréhendés notamment par les courbes des démographes, changements promus par les « nouvelles classes moyennes »¹².

- 14 C'est donc, non sur l'absence des femmes comme actrices dans le mouvement social de 68, mais sur leur absence comme « sujet collectif »¹³, qu'il faut s'interroger pour comprendre le mouvement des femmes de 1970 en France. À la non-mixité des lycées avant 1970, répond la mixité de l'Université et des organisations étudiantes. À l'invisibilité des femmes dans cette « mixité sociale » répond la non-mixité du MLF pour affirmer l'existence sociale et politique des femmes.

La non-mixité du mouvement des femmes

- 15 Les jeunes femmes qui ont participé au mouvement de 68 avaient, pour une grande part, été élevées dans des « lycées de jeunes filles » : chaussettes et talons plats, blouses laïques et visages démaquillés, elles avaient subi une double influence, celles des « vieilles filles » qui cherchaient à les préserver de la fréquentation néfaste des hommes et de la sexualité, mais aussi celle des femmes vecteurs du savoir. L'image se brouille d'ailleurs parfois face à ces femmes de transition souvent « condamnées » à choisir le célibat du fait même de leur engagement dans une profession intellectuelle¹⁴. Les lycées féminins, à l'abri d'une trop forte pression de la concurrence masculine, offraient pour certaines jeunes filles le modèle d'une ambition féminine liée au savoir, une perspective de promotion sociale féminine. De ce fait, le « Bac » paraissait non seulement le passeport pour les études qu'il est plus que jamais, mais aussi le droit à la mixité sociale. Au fond, s'est joué pour une génération de jeunes filles issues des classes moyennes ce qui se joue actuellement, et de façon plus dramatique, pour certaines jeunes filles issues de l'immigration, une double libération en termes d'identité sociale sexuée : le rapport au savoir est une clé pour l'accès à une sexualité plus libre s'alliant à une autonomie financière par la vie professionnelle.
- 16 Par contraste, l'entrée tant attendue dans la mixité sociale, la confrontation au monde masculin de l'Université, des organisations politiques, et parfois du monde du travail, s'avéraient décevantes. S'il s'agissait de se libérer de la répression sexuelle et du patriarcat, les filles découvraient les limites de l'égalité avec leurs camarades militants : il ne suffisait pas d'être admises dans les assemblées et réunions pour y être sujets à part entière. Difficultés d'accès au discours, à la parole publique, au *leadership* : la division du travail se retrouvait là comme ailleurs pour rendre ces femmes émancipées à des rôles d'intendance ou de secrétariat. La non-mixité du MLF est une réaction à l'exclusion de fait, sous le couvert d'une mixité de façade, exclusion du monde politique et du pouvoir, exclusion de la sphère publique. Cette exclusion se double d'une division des femmes entre elles. Alors que les hommes se retrouvent sur les terrains de sport, dans les cafés et les réunions publiques, les femmes assurent chacune chez soi le bonheur privé. C'est l'obstacle que voyait, en 1949, Simone de Beauvoir à l'existence d'un mouvement des femmes. En 1970, du sein de la crise qui secoue la société française, ça explose, les femmes manifestent entre elles dans la rue : le scandale naît de cette transgression de la division si profondément ancrée entre espace public et privé. Des étudiantes interrogées en 1987 sur leurs représentations du féminisme parleront des « femmes hurlantes »¹⁵.
- 17 Dominique Fougeyrollas décrit les débuts du mouvement comme « une véritable catharsis qui se joue sur la scène publique »¹⁶ face à la déconsidération systématique des entreprises féminines d'autonomie :

Les premières manifestations dans les bâtiments publics ou dans la rue sont aussi des manifestations d'allégresse, d'exubérance jubilatoire. Les médias participent à leur diffusion, par propagation et amplification des manifestations : c'est par le scandale, par la provocation que les féministes se font connaître [...] On a souvent retenu que de telles manifestations, par leur excentricité, leur excès, écartent alors potentiellement les autres femmes. Sans doute ! Pour une part. Mais on doit redire le capital de sympathie immédiate que les manifestations féministes recueillent auprès des femmes. Cet écho auprès de l'ensemble des femmes se traduit bientôt par la participation et le soutien d'une très grande part d'elles aux campagnes de mobilisation du mouvement des femmes.

- 18 On retrouve dans le mouvement des femmes un double aspect. D'abord une socialisation individuelle, les femmes sortent de l'isolement familial ou privé en pénétrant de façon jubilatoire dans l'espace public. Il s'agit bien d'un élargissement de l'espace public par l'effacement de la frontière instituée par le développement industriel et l'avènement de la bourgeoisie entre le public et le privé avec le mot d'ordre : « le personnel est politique ». Ensuite une socialisation au sens de la création de nouvelles formes de liens sociaux : une solidarité entre femmes (sororité) qui prétend inventer de nouvelles formes d'expression.

Le féminisme, mouvement social ?

- 19 Le terme « féminisme » recouvre plusieurs réalités. J'en proposerais une première définition synthétique : « Courant d'idées et luttes concernant les droits des femmes, le féminisme devient, dans certaines périodes historiques, un mouvement social et politique pour l'émancipation des femmes. Il désigne aussi un corpus de différentes théories »¹⁷. Mais il faut tout de suite ajouter avec Alice Rossi¹⁸ qu'il est plus facile de définir le féminisme par ce contre quoi il lutte, que de décrire au positif, le commun dénominateur des perspectives de toutes les composantes du mouvement des femmes.
- 20 La question est alors de savoir comment qualifier le mouvement des années 1970. On peut d'abord différencier le mouvement féministe, – mouvement de longue durée se manifestant par vagues successives d'action et de revendication, et de périodes de mises en veilleuse –, du MLF comme événement spécifique lié à la crise de mai 1968. Le Mouvement de Libération des Femmes, « nouveau mouvement féministe », met au centre de ces objectifs, comme son nom l'indique, la libération plutôt que l'égalité.
- 21 Pour Drude Dalherup¹⁹, un mouvement social se définit :
- As a conscious, collective activity to promote social change, with some degree of organisation and with the commitment and active participation of members or activists as its main resource.
- 22 Du point de vue de la forme, ce qui caractérise un mouvement social, c'est une combinaison de spontanéité et d'organisation ; du point de vue des objectifs, il doit représenter des intérêts plus généraux, des intérêts qui émergent de façon nouvelle dans la société, c'est-à-dire qui ne soient pas déjà intégrés à la « routine politique »²⁰. Il s'attaque aux normes et valeurs établies mais aussi généralement à la structure même du pouvoir :
- The purpose is not merely to keep the organization going, but to change people's way of thinking, to change certain political areas, to change everyday life and may be even to challenge the basic power structure of society.
- 23 Elle conclut :

For me, the focus of social movement theory is to study how people get together in a conscious, collective effort to change the world – or a bit of it.

- 24 L'objectif est bien de « changer la vie », le monde, et non pas seulement de s'y inscrire, d'y trouver sa place.
- 25 Selon Dominique Fougeyrollas²¹, les sociologues parlant du mouvement féministe, comme d'un nouveau mouvement social ont eu tendance à privilégier les aspects idéologiques et culturels des revendications féministes ce qui aurait pour conséquence de « dénier la situation d'oppression faite aux femmes. » Mais pour elle aussi, le politique est au cœur du débat :
- L'impact du féminisme des années 1970 n'est peut-être pas tant d'ouvrir de nouvelles formes de revendications et de demandes de droits que de ré-interroger les domaines du politique.

Les trois temps du « nouveau mouvement des femmes »

- 26 Drude Dalherup propose d'analyser les « changements » d'un mouvement social selon trois dimensions : l'évolution d'un mouvement social qui reste encore un mouvement, la « transformation » du mouvement social en autre chose par exemple un groupe d'intérêt ou un parti politique et le « déclin » d'un mouvement²². Appliquée au mouvement des femmes danois, l'analyse permet de distinguer trois périodes, celle de l'action directe, caractérisée par des formes de démocratie directe : l'AG ouverte à toutes, demeurant « *the highest decision-making authority* » (p. 226), celle de la prolifération et du développement d'une contre-culture féministe, enfin, le déclin avec une « *professionalization of feminist activities* ».
- 27 Reprenant cet effort de périodisation pour la France, on constate que le mouvement des femmes des années 1970 connaît lui aussi plusieurs phases. La première est celle de l'unité, de l'effervescence avec la création d'une nouvelle forme de socialité. Elle se caractérise par une radicale mise en cause de toutes les formes d'exercice du pouvoir, celle de l'État mais aussi celle des organisations politiques et enfin celles des militantes à l'intérieur du mouvement. Les actions sont spectaculaires et mobilisatrices, décidées en Assemblées Générales, organisées par des petits groupes autonomes *ad hoc*. On assiste bien à une nouvelle distribution de la parole et de la prise de parole publique, mais celle-ci s'effectue entre femmes, dans la non-mixité, créant un nouveau collectif. S'il s'agit de s'autonomiser comme individu femme, c'est au nom de la sororité, de la création de nouveaux liens sociaux, de nouvelles solidarités. La lutte fédératrice du MLF, la lutte pour l'avortement, a pour caractéristique de concerner d'abord les femmes, « notre corps nous appartient » dit le mot d'ordre, toutes les femmes, et finalement l'ensemble de la société, par le remodelage des rapports à la reproduction sociale et sexuée, à la « parentalité ».
- 28 Françoise Picq²³ oppose ce temps de la découverte, où l'on peut parler d'un « nous » fusionnel, et le temps des contradictions, caractérisé par une implosion du mouvement, « les tendances contre le mouvement », les années 1974 représentant, selon elle, les années noires du mouvement (rappelons que c'est également la fin des groupuscules gauchistes, auto dissolution des organisations d'extrême gauche VLR et de la GP²⁴). Mais, dit-elle :
- Ce n'est pas la fin du Mouvement des femmes, seulement une nouvelle étape. Sur la décomposition de l'unité éclosent, telles cent fleurs, les tendances et leurs divers journaux.

- 29 Le projet de Françoise Picq étant de décrire « les années-mouvement », elle propose une périodisation en deux temps : fusion et éclatement. Je pense qu'en poursuivant l'analyse au-delà des années 1980, on retrouve les trois temps décrits pour d'autres pays d'Europe, centrés sur des objectifs, formes d'organisation et de mobilisation différents. L'Europe se construit en se donnant comme principe l'égalité formelle entre les femmes et les hommes. La loi sur l'avortement passe au Parlement français et Giscard d'Estaing crée un Secrétariat à la condition féminine²⁵. Depuis 1975, « l'Année de la femme », une institution particulière dans l'appareil d'État concernant « les femmes » sera mise en place, institution qui changera de structure, de fonction et d'objectifs au gré des changements de majorité et de gouvernements.
- 30 Les années 1980 représentent une nouvelle période qui ne se caractérise pas seulement par les divisions internes mais aussi par un nouveau rapport à l'État ; le mouvement des femmes après s'être divisé en courants politiques, se morcelle en associations, groupes de pression divers ; enfin, il « s'institutionnalise » jusqu'à poser la question d'un « féminisme d'État »²⁶. Mais en même temps, le féminisme comme théorie politique de la représentation sociale, politique et symbolique des femmes a acquis droit de cité dans les débats de la démocratie occidentale et dans les organismes internationaux.
- 31 Les relations entre hommes et femmes ont considérablement changé ces dernières décennies dans un grand nombre de pays. Le statut des femmes est ainsi devenu un enjeu dans les relations politiques, suscitant des débats et des polémiques dans la société civile et sur le plan international. Les droits des femmes sont désormais l'objet de politiques nationales et internationales. La conférence de l'ONU à Pékin en est l'exemple le plus connu, mais d'autres grandes rencontres internationales (conférence sur la Population du Caire, Sommet de la terre à Rio, Sommet social de Copenhague, etc.) ont amené à reconsidérer l'éducation des femmes et l'égalité des droits entre les sexes à la fois comme des indicateurs et des moyens essentiels pour le développement économique et social. C'est désormais à l'échelon international qu'il faut analyser l'évolution du féminisme comme mouvement émancipateur des femmes face à la division internationale du travail et aux mouvements migratoires.

Institutionnalisation des Études féministes. Enseigner le féminisme ? Un projet paradoxal

- 32 La création des premiers cours « femmes » correspond à une période de transition dans la mouvance intellectuelle et militante du gauchisme : on passe des organisations militantes et de l'expérimentation tous azimuts sur la lancée de mai 1968, à un éclatement organisationnel associé toutefois à une forte production théorique²⁷.
- 33 Dans les milieux féministes, comme nous venons de le voir, l'éclatement du mouvement entre tendances coïncide avec le boom de la publication de revues féministes, dont les articles construisent un matériau d'analyses théoriques irremplaçable.

Les premiers cours

- 34 Notant la récurrence du « récit des origines » dans les rapports réalisés à la demande de la Commission des Communautés européennes sur la situation des études féministes en Europe occidentale (1989), Rosi Braidotti conclut :

Je crois que le jour où nous cesserons de justifier notre existence, nous marquerons un pas en avant définitif dans la perception de notre identité collective en tant que mouvement intellectuel. De plus, la tendance qui consiste à rechercher les origines est inévitablement liée aussi à la généalogie personnelle du sujet d'énonciation. En faisant ce récit collectif, c'est donc comme si chacune de « nous » rendait compte de « son » propre commencement dans les études féministes²⁸.

- 35 De fait, les enseignantes qui mettent en place les premiers cours « femmes » sont face à certaines difficultés. Comment passer d'une analyse contestataire liée à un mouvement social à la transmission de connaissances dans un cadre universitaire ? Comment faire entrer dans l'Université des enseignements pluridisciplinaires, antihiérarchiques, etc. Comment affirmer une scientificité des études féministes après avoir mené une critique radicale de la science instituée ? Quelle place d'énonciation construire après le rêve de la prise de parole spontanée, la parole des opprimé(e)s.
- 36 Comme responsable du CEDREF, j'ai, depuis 1984, fait et refait cet exercice généalogique dans les différents rapports fournis, tant pour l'Université et les différents ministères de tutelle concernés, que pour l'ANEF²⁹, GRACE³⁰, ou autres instances intermédiaires entre institutions et mouvement. S'il est vrai que collectivement nous sem-blons toujours en recherche d'une légitimité scientifique pour affirmer l'existence et l'utilité des études féministes à l'Université, individuellement, je me suis toujours sentie obligée de rendre compte, pour m'en justifier, d'une place et d'une fonction à mes yeux doublement difficiles à assumer : « maître » de conférences en sociologie « Études féministes ».
- 37 Lors des débuts du MLF, j'étais déjà engagée dans un travail universitaire, mais n'ayant pas enseigné dans le secondaire, j'arrivais face aux étudiants sans aucune formation pédagogique. Mes inhibitions devant la parole publique liée tant à mon appartenance de genre qu'à mon origine sociale et culturelle rendirent les débuts difficiles. S'imposer en situation de « maîtrise » à des étudiants à peine plus jeunes après avoir vécu la critique militante de l'UNIVERSITÉ en général, et de la sociologie en particulier, s'avérait un exercice délicat.
- 38 C'est dans ce contexte que parallèlement au GEF³¹, nous avons créé³² et développé en sociologie, à partir de 1974, un enseignement de premier cycle intitulé « Femmes et institutions ». L'inspiration venait en fait du Québec et des premiers enseignements féministes organisés par un collectif pluridisciplinaire de l'Université du Québec à Montréal. Dans nos cours, l'aspect « féminisme » était présent avant tout par l'objet « femmes » et par le type d'engagement pédagogique : « parole de femmes sur des femmes ». Pour l'année 1975-1976, nous avons ainsi quatre groupes de TD avec des enseignantes différentes (dont trois chargées de cours qui n'ont pas été titularisées) : « Les femmes et la parole », « Structures sociales et mouvements féministes », « Femme et famille », « Maternité ».
- 39 Nicole Laurin-Freinette³³ parlant des premiers cours « femmes » à Montréal insiste sur l'implication : « Il n'est pas de recherche ou d'enseignement sur les femmes qui n'engagent la vie de celles qui y sont impliquées, professeurs, chercheuses, étudiantes... et la vie est plus qu'une vue de l'esprit ». Paradoxalement, en ce qui me concerne, ces cours ont été la meilleure façon d'assumer le rôle d'enseignante et les rapports de pouvoir qui le sous-tendent. Je m'y suis toujours sentie investie d'une forme de légitimité tenant au fait que j'avais le sentiment de m'exprimer au nom d'un « nous », d'un collectif, mythique sans doute du fait de nombreuses divergences internes au mouvement des femmes, mais qui dépassait ma seule personne. Je m'y suis fait l'écho d'autres voix, multiples et parfois

contradictoires. Je m'acquittais d'une dette personnelle envers des femmes en lutte, non tant les femmes du mouvement des femmes, que toutes celles qui m'ont aidée, portée, soutenue de leur courage tout au long de ma vie. En face ou avec moi, des femmes « en reprise d'études » parfois plus âgées et qui permettaient par leurs témoignages de faire du cours, sinon un groupe de parole, du moins un lieu interactif.

La prise de parole dans l'institution

40 Le numéro de *l'Arc*, « Simone de Beauvoir ou la lutte des femmes » (1975), en faisant cohabiter des textes d'inspirations diverses permet de situer l'éventail des positions théoriques de l'époque de nos premiers cours.

41 Et d'abord la libération de l'expression des femmes. Une de mes expériences les plus marquantes dans le mouvement des femmes fut ma participation à un « groupe de parole » de quartier où nous tentâmes des expériences d'écriture libre féminine à l'aide d'une machine à écrire, instrument typiquement féminin censé libérer la créativité subconsciente.

42 Le superbe texte d'Hélène Cixous, « Le rire de la méduse », appelle à une prise de parole et d'écriture des femmes :

Écoute parler une femme dans une assemblée (si elle n'a pas douloureusement perdu le souffle) : elle ne « parle » pas, elle lance dans l'air son corps tremblant, elle se lâche, elle vole, c'est tout entière qu'elle passe dans sa voix, c'est avec son corps qu'elle soutient vitalelement la « logique » de son discours : sa chair dit vrai. Elle s'expose. En vérité, elle matérialise charnellement ce qu'elle pense, elle le signifie avec son corps... Son discours, même « théorique » ou politique, n'est jamais simple ou linéaire, ou « objectif » généralisé : elle entraîne dans l'histoire son histoire [...] (p. 43).

43 Selon Hélène Cixous, la libération des femmes doit entraîner une transformation des structures sociales et culturelles, une mutation des relations humaines : « *comme combattante, c'est avec toutes les libérations que la femme fait corps* ». Mais déjà se dessine la ligne de fracture, le féminin contre le féminisme :

Ne nous laissons pas piéger par une analyse mal dégagée des anciens automatismes : il n'y a pas à craindre qu'en la langue se cache un adversaire invincible, parce que c'est la langue des hommes et leur grammaire. Il ne faut pas leur laisser un lieu qui n'est pas plus à eux seuls que nous ne sommes à eux [...]. Il ne s'agit pas non plus de s'approprier leurs instruments, leurs concepts, leurs places, ni de se vouloir en leur position de maîtrise. Que nous sachions qu'il y a un risque d'identification, cela n'entraîne pas que nous succombions [...]. Non s'emparer pour interioriser, ou manipuler, mais traverser d'un trait, et « voler » (p. 49).

44 Pour elle, l'accès à une parole publique passe pour chaque femme par la possibilité de parler son corps, pour les femmes de parler la sexualité, la maternité et la jouissance.

45 En 1975 encore, paraissent *Les femmes s'entêtent* réédition du numéro spécial « Les femmes s'entêtent... Perturbation ma sœur » publié par *Les Temps Modernes* en avril-mai 1974. Dans sa préface, Simone de Beauvoir présentait la diversité des textes en désignant deux orientations, deux grandes tendances :

Il se peut que durant quelques-unes de ces pages, des lecteurs se sentent déconcertés. Parmi les femmes qui choisissent de s'exprimer, certaines estiment que le langage et la logique en usage dans notre monde sont des instruments universellement valables, bien qu'ils aient été forgés par des hommes : le problème c'est de voler l'outil. D'autres au contraire considèrent que la culture même

représente une des formes de leur oppression ; du fait de cette oppression, par la manière dont elles ont réagi, les femmes ont créé un univers culturel différent de celui des hommes : « c'est à leurs propres valeurs qu'elles veulent se référer en s'inventant une parole où se reflète leur spécificité ». L'objectif est de « déranger » : « le lecteur – femme ou homme – qui abordera ces textes avec bonne foi risque au terme de sa lecture de se sentir remis en question. La lutte anti-sexiste n'est pas seulement dirigée comme la lutte anticapitaliste, contre les structures de la société prise dans son ensemble : elle s'attaque en chacun de nous à ce qui nous est le plus intime et qui nous paraissait le plus sûr ».

- 46 Lors de la réédition de 1975, éclate au grand jour la rupture entre les tendances qui structurent les débats entre féministes. La photo de couverture montre une manifestation contre « l'année multinationale de la femme » et la postface est centrée sur la lutte contre la « récupération ».
- 47 On voit donc se construire dans les années 1975 deux positions opposées dans les écrits théoriques du mouvement des femmes avec comme pôles le féminisme identitaire et le féminisme égalitaire ou encore deux courants idéologiques, universalisme et particularisme³⁴, positions incarnées en France par des groupes antagonistes.

Vers une « science féministe » ?

- 48 Dans le numéro de *l'Arc* déjà cité, Christine Delphy plaide « Pour un féminisme matérialiste » :
- Nous sommes femmes. Nous sommes sociologues. C'est-à-dire scientifiques. Nous tenons un discours sur la société, donc sur les femmes. Que signifie l'irruption du féminisme dans la société ? Que signifie l'irruption du féminisme dans la sociologie ou plus généralement dans les sciences humaines ? Il faut écarter d'emblée deux compréhensions possibles de cette irruption : la multiplication des (mêmes qu'avant) études sur les femmes, l'étude des femmes par les femmes (p. 61).
- 49 Dans ce texte, Christine Delphy parle de « science féministe » qu'elle compare à la science prolétarienne :
- Comme le féminisme-mouvement vise la révolution de la réalité sociale, le féminisme-point de vue théorique, et chacun est indispensable à l'autre, doit viser une révolution de la connaissance (p. 67).
- 50 C'est à partir de ces questionnements que se pose le problème de la constitution du champ des études féministes : s'agit-il de la reconnaissance des femmes comme objets de savoir ? Comme sujets producteurs de connaissances mais dans un domaine particulier ? Comme productrices de savoir par la constitution d'une nouvelle « science » ? Dans ce dernier cas, comment accéder à une pensée universelle par le biais d'une spécificité d'appartenance à un groupe social fût-il « minoritaire »³⁵, opprimé, en luttant pour sa libération ?
- 51 En ce qui me concerne, du fait de ma participation aux mouvements de critique de la sociologie qui ont suivi le mouvement de mai dans les milieux de la recherche, et déjà pénétrée par la critique de la « science prolétarienne » par le mouvement gauchiste, j'étais bien loin de pouvoir adhérer à une position prônant une « science féministe ». La critique féministe de la sociologie instituée prend place dans la continuité de la critique radicale de la science. La dénonciation de la prétendue neutralité politique de la science avait déjà été développée par certains marxistes radicaux. Les liens entre la théorie et la pratique militante, l'implication du sujet dans la réflexion théorique sont des thèmes de toute la mouvance militante des années 1970. Ces questions sur l'incidence du sexe du

chercheur ou de son appartenance de genre vont faire l'objet de réflexions et de développements chez les théoriciennes féministes, surtout dans le monde anglo-saxon³⁶.

- 52 Mais les féministes affirment d'emblée le caractère global de leur lutte, comme redéfinition de l'ensemble de la structure sociale. D'où l'ambiguïté du lien entre parole militante et parole « féministe » : suffit-il d'être femme pour représenter « la colère des opprimées »³⁷ ? La tradition marxiste de l'aliénation et de la prise de conscience donne aux intellectuel(le)s, à l'aide de la théorie, voire de la science féministe, le rôle de dévoiler une vérité cachée, de « conscientiser ». Les problèmes soulevés, ouverts par la libération et la circulation de la parole sur la sujétion et le vécu de l'oppression des femmes, donnent matière à théoriser pour une « avant-garde » qui dispose des instruments conceptuels universitaires. Cette « avant-garde » crée à partir de 1974 ses modes d'organisation et ses propres revendications et se constitue comme groupe de pression quelques années plus tard lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir. Le problème du lien entre militantisme et enseignement se pose alors d'une façon complexe puisque les femmes, écartées comme groupe social du rapport au savoir institué, revendiquent légitimement, comme intellectuelles, leur place dans le cénacle. Mais toutes ne sont pas en situation, du fait de leur position de classe, de revendiquer les mêmes titres de parole : du *Torchon brûlé*³⁸ à la théorie de la production domestique développée dans une collaboration entre CNRS et INSEE, les mots pour le dire ne sont plus les mêmes.

Les postes Études féministes

- 53 L'idée d'une officialisation des études féministes à l'Université, développée à partir des années 1975 épouse et aggrave la fracture interne au mouvement des femmes : pour les unes, il s'agit de la légitimation d'un travail nécessaire, pour d'autres, du travestissement de la spécificité de la pensée féminine, ou encore de la perte de l'autonomie du mouvement et donc de sa récupération. Avec l'arrivée de la gauche, le rapport au pouvoir bascule dans une proximité de fait entre les personnes et les idéaux. Toutefois le champ académique, l'Université, continue d'avoir les mêmes modes de fonctionnement et les mêmes critères de scientificité, enjeux et effets des luttes de pouvoir internes et externes. Les bastions professionnels constitués sur la base des disciplines seraient plutôt renforcés par une forme de résistance au changement puis par les effets de la cohabitation.
- 54 La création de postes d'enseignant(e)s chercheur(e)s en études féministes est obtenue en 1984 dans ce contexte, sur la lancée du colloque de Toulouse (1982), grâce au ministère du Droit des femmes d'Yvette Roudy. Quatre postes en Études féministes sont créés, dont trois seulement seront pourvus, Marie-France Brive, en Histoire à Toulouse, Annie Junter-Loiseau, en Droit à Rennes, et moi-même en Sociologie à Paris 7. Dès le départ, la gestion universitaire de ces postes pose des problèmes quasi insolubles aux féministes mêmes qui les ont réclamés et obtenus. La commission « Place des études féministes dans les cursus universitaires » du colloque « Femmes, Féminisme et Recherche » préconisait notamment la création de postes d'enseignants créés spécifiquement pour les études féministes dans les Universités. Cette commission précisait que « ces postes devraient être attribués par une commission de spécialistes ad hoc ». Mais qui nommerait les « spécialistes » ?
- 55 Le ministère de l'Éducation nationale n'a donc pas suivi les recommandations de la commission. Il a gardé la structure disciplinaire pour le rattachement institutionnel et la gestion de ces postes, tout en leur donnant pour objectif de développer les études et les enseignements concernant les femmes dans les Universités. Cette création du point de

vue du ministère des Droits des femmes prend place dans un projet plus large finalisé par une convention signée entre les deux ministres J.-P. Chevènement et Y. Roudy « en vue d'améliorer l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes filles ». Dernier point, il était prévu un soutien logistique pour ces postes, qui malheureusement n'arriva que plusieurs années plus tard à la suite de nombreuses vicissitudes politiques.

- 56 Cet aspect de l'institutionnalisation est d'abord objet de débats et de conflits entre les femmes du mouvement. Pour certaines, entrer à l'Université, c'est se vendre, pactiser avec l'État, avec une science « masculiniste ». Ces postes sont aussi objets de suspicion de la part des collègues universitaires. En miroir par rapport aux méfiances des féministes à l'égard de l'institution d'État, Dominique Merllié commente dans *SGEN CFDT Campus* en 1985 l'ensemble des mesures arrêtées en conseil des ministres de novembre 1984 :

On pourrait redouter l'institutionnalisation d'une sorte de doctrine officielle qui, pour être une « contre »-idéologie (à rebours des préjugés dominants), n'en serait pas moins idéologique. Peut-on définir des postes universitaires non par leur objet d'étude (la condition des femmes) mais par une orientation définie : « études féministes » ? La dérive vers une doctrine d'État, avec tous les contre-effets qui ne manqueraient pas d'en découler, est à éviter, dans ce domaine particulier comme dans celui de l'éducation civique en général.

Une nouvelle « formation de savoir pouvoir » ?

- 57 De fait, il faut analyser l'institution des études féministes comme l'instauration d'une nouvelle « formation de savoir pouvoir ». Les débats et conflits entre « intellectuelles » du mouvement des femmes autour de la définition de ce nouveau savoir sur les femmes et sur la différence des sexes donne lieu à des luttes de pouvoir interne au champ des études féministes, luttes « visant à imposer la manière légitime de faire des études sur les femmes ». Rose Marie Lagrave, reprenant la démarche de Pierre Bourdieu³⁹, se donne ainsi pour objet « le jeu et les enjeux qui commandent l'ensemble des stratégies des groupes et des agents engagés dans ce champ » et décrit sous un jour très critique les luttes entre féministes autour du colloque de Toulouse de 1982 et de l'ATP CNRS « Recherches féministes, recherches sur les femmes ».
- 58 L'entrée dans l'Université et le monde de l'édition signifie d'emblée, en même temps, des luttes internes aux institutions académiques pour tenter d'y faire reconnaître nos objets et problématiques, pour affirmer la légitimité des écrits théoriques concernant les femmes et le féminisme, et des luttes internes au champ des études féministes en gestation, entre groupes militants antagonistes.
- 59 Mais tous ces conflits universitaires sont en même temps des enjeux de pouvoir pour l'ensemble de la société sur les définitions dominantes du féminin et du masculin, des rapports sociaux entre les sexes. L'enjeu politique des études féministes dépasse le champ universitaire. Le caractère politique, proclamé par le mouvement des femmes, du statut social des femmes et des relations entre les sexes apparaît de plus en plus clairement au niveau de décisions juridiques et de gestion politique.
- 60 Ce n'est plus la coupure entre les intellectuelles et le militantisme, la professionnalisation du féminisme qui est en cause, mais le rôle de ces intellectuelles, au-delà du dévoilement et de la dénonciation des rapports de domination, dans l'imposition de nouvelles normes sociales. Véronique de Graef interpelle les études féministes à partir de la pensée de Foucault sur « les régimes de vérité » :

Que font les études féministes sinon établir et instituer le cadre dans lequel de nouvelles connaissances au sujet des « femmes » peuvent prendre sens ? Que sont-elles sinon une instance de légitimation et de vérification de ce nouveau savoir ? [...] Les études féministes ne cherchent-elles pas depuis 20 ans à définir les procédures réglant la production, la légitimation, la répartition, la circulation et le fonctionnement des énoncés « vrais » sur les « femmes »⁴⁰ ?

- 61 Au-delà des luttes de classement à l'intérieur du champ universitaire, les critiques épistémologiques de la science interviennent sur la définition sociale des femmes et des rapports hommes femmes et sur les politiques sociales qui en découlent. La création des Études féministes à l'Université permet un travail critique sur les définitions normatives du féminin et du masculin au nom de la neutralité scientifique.

L'héritage sociologique

- 62 C'est dans ce contexte bien particulier que j'ai créé les premiers cours de sociologie concernant les femmes et les rapports de sexe à Jussieu. Ces cours optionnels faisaient partie des cours d'introduction à la sociologie. Or de mon point de vue, l'approche sociologique classique, traiter le social par le social, s'oppose à tout naturalisme et oriente vers une analyse en termes de rapports sociaux, approche qui sera largement développée à partir des années 1980 au GEDISST et à l'APRE⁴¹.
- 63 Le problème pour nos premiers cours de sociologie était de construire un enseignement à partir de matériaux disparates dans la mesure où les femmes et les catégories de sexe étaient largement absentes des travaux sociologiques. On ne peut que se référer au bilan réalisé par Nicole-Claude Mathieu dès 1971⁴². Et en effet, si les femmes ont de tout temps, quoique seulement de la manière dont elles y étaient tolérées, participé de fait à l'élaboration de la culture et du savoir, elles ont, par contre, étant écartées de toutes les formes de pouvoir institué, été rejetées de l'organisation et de la production du savoir universitaire labellisé⁴³.
- 64 Les théories sociologiques dans les années 1960, c'est-à-dire aux débuts du MLF, ne faisaient que peu de place aux femmes, comme sujets sociaux :
- Qu'elles soient empiriques ou spéculatives, marxistes ou libérales, les sciences humaines ne prévoyaient antérieurement nulle place pour ce qui peu à peu apparaît au-delà du seul groupe des femmes, comme un rapport social fondamental, celui des sexes⁴⁴.
- 65 Pour ces femmes, du fait de leur expérience personnelle, comme de celui du champ intellectuel dans lequel elles baignent (valorisation marxiste de la production), l'émancipation des femmes passe avant tout par une meilleure intégration au monde du travail.
- 66 C'est en s'appuyant sur le mouvement social, le mouvement de libération des femmes, et les travaux issus du mouvement américain, que certaines sociologues de la génération suivante vont radicaliser leurs positions. Dans les années 1970, s'élabore une analyse critique des sciences sociales et les bases d'une analyse sociologique des catégories de sexe. Les débats qui se développent entre féministes sur le thème différence versus égalité nourrissent la réflexion théorique sur la rupture avec une certaine forme de naturalisme. Par contre, le recours direct à la sociologie traditionnelle était difficile. On a pu constater par exemple les impasses de la pensée de Durkheim sur « les femmes » : l'impossibilité d'expliquer le social par le social s'agissant des relations entre hommes et femmes⁴⁵. Ce sont les travaux de sociologues ou anthropologues féministes comme

Christine Delphy, Nicole-Claude. Matthieu, Colette Guillaumin, Paola Tabet⁴⁶, comme critique des théories sociales, qui m'ont permis de fonder un enseignement en sociologie.

- 67 La pratique de l'enseignement de la sociologie des rapports de sexe⁴⁷ permet de prendre très vivement conscience du piège des oppositions de type normatif ou évolutionniste – continuité ou rupture ? Changement ou permanence ? – par lesquelles semblent envahis les discours sur le statut social des femmes. On s'interroge sur les « acquis », on parle de « féminisation », d'avances et de reculs, etc. Cette expérience d'analyse des discours sur le social, m'a conduit à réfléchir sur l'évolution historique du statut des femmes en m'appuyant sur l'analyse des transformations du système scolaire⁴⁸. Je fais ainsi l'hypothèse d'une périodisation des rapports sociaux de sexe en termes de gestion sociale et politique de la différence des sexes.

NOTES

1. Gallissot René : « Bien que Mai ait encore illustré la suprématie masculine dans les Assemblées et le partage des rôles politiques et publics, l'influence la plus intime et la plus continue fut celle qui a fait se lever le mouvement des femmes. Celui-ci résulte intellectuellement du déplacement du centre de gravité dans la vision sociale, des rapports d'exploitation aux rapports de domination, de la classe aux relations d'autorité et au système familial et à la division sexuelle du travail », « mai 1968 : Qu'est-ce qu'un mouvement social ? Au-delà du mouvement ouvrier », *L'Homme et la société*, n° 98, 1990/4.
2. Dollé Jean-Paul, *L'insoumis : vies et légendes de Pierre Goldman*, Grasset, 1997.
3. Selon l'expression anachronique utilisée par Auron Yair, *Les juifs d'extrême gauche en mai 1968*, Albin Michel, 1998. On aurait plutôt à l'époque parlé en termes de génocide.
4. Goldman Pierre, *Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France*, Seuil, 1975.
5. Mot d'ordre dont la polysémie et donc la grande ambiguïté a été soulignée notamment par Liliane Kandel, « Du politique au personnel, le prix d'une illusion », *Crises de la société, féminisme et changement*, colloque du GEF, Revue d'en face/Tierce, 1991.
6. West Candace, « Goffman. A Feminist Perspective », *Sociological Perspectives*, vol. XXXIX, n° 3, 1996.
7. Liliane, « L'école des femmes et le discours des sciences de l'homme. De quelques obstacles appelés « épistémologiques » », in *Les femmes s'entêtent*, Gallimard, 1975.
8. Bourdieu Pierre et Passeron Jean-Claude, *Les étudiants et leurs études*, Mouton, 1964.
9. FMA ; Féminin, masculin, avenir, groupe créé en 1967.
10. « Libération des femmes, année zéro », *Partisans*, numéro spécial, novembre 1970.
11. Baudelot Christian, Bénoliel Roger, Cukrowicz Hubert et Establet Roger, *Les étudiants, l'emploi, la crise*, François Maspero, 1981.
12. Lefaucheur Nadine, « De la diffusion (et) des « nouveaux modèles familiaux et sexuels », *Recherches économiques et sociales*, 1982 ; Zaidman Claude, « Les acquis des femmes en France dans une perspective européenne », *L'Homme et la société*, n° 99-100, 1991.
13. Les femmes actrices et non sujet collectif, cette distinction est établie par Josette Trat au sujet du mouvement social de 1995, dans son introduction à « Hommes et femmes dans le mouvement social », *Cahiers du GEDISST*, n° 18, 1997.

14. Cacouault Marlaine, « Diplôme et célibat, les femmes professeurs de lycée entre les deux guerres », in *Madame ou mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine - XVIIIe-XXe siècle*, Arlette Farge, Christiane Klapisch-Zuber (dir.), Arthaud-Montalba, 1984.
15. Zaidman Claude, « Enseigner le féminisme ? Transmission instituée et rapports de génération », in *Crises de la société, féminisme et changement*, Tierce, 1992. Sur les « femmes hurlantes », voir Godineau Dominique, « Citoyennes, boutefeux et furies de guillotine », in *De la violence et des femmes*, Dauphin Cécile et Farge Arlette (dir.), Albin Michel, 1997 ; Zaidman Claude, « Femmes dans la Révolution selon les manuels d'histoire », in *1789 enseigné et imaginé, regards croisés France-Québec*, éd. Noir sur Blanc, Québec, 1990. Sur la non-mixité du mouvement des femmes, voir Dhoquois Régine, *Appartenance et exclusion*, L'Harmattan, 1989 ; voir également, *Égalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, Baudoux Claudine et Zaidman Claude (dir.), L'Harmattan, 1996.
16. Fougeyrollas-Schwebel Dominique, « Le féminisme des années 1970 », in *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Christine Fauré (dir.), PUF, 1997, p. 732.
17. Zaidman Claude, « Féminisme », in *Dictionnaire de sociologie*, Akoun P. et Ansart P. (dir.), Le Robert/Seuil, 1999.
18. « It is in fact easier to define what feminism is against than to describe positively the common denomination for the visions of all factions of the woman's movement », « Social Roots of the Woman's Movement », in *The Feminist Papers*, Rossi Alice (ed.), New York, Columbia University Press, 1973.
19. Dalherup Drude, « Is the new women's movement dead ? Decline or change of the Danish movement », in *The new women's movement. Feminism and Political Power in Europe and the USA*, Drude Dahlerup (ed.), Sage publications, 1986. À rapprocher de la définition donnée par Neveu E. : « Formes d'action collective concertée en faveur d'une cause », in *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, « Repères », 1996, p. 11.
20. « Social movements are marginal to the political decision-making processes. », D. Dal-herup, *ibidem*.
21. Fougeyrollas-Schwebel Dominique, article cité.
22. Dalherup Drude, article cité, p. 217.
23. Picq Françoise, *Libération des femmes. Les années-mouvement*, Seuil, 1993, p. 191.
24. VLR : Vive la Révolution ; GP : Gauche Prolétarienne, organisation d'inspiration maoïste.
25. « 1976 donne le coup d'envoi au féminisme institutionnel », Nonon Jacqueline, « Avant-propos », « L'Europe, un atout pour les femmes ? », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 804.
26. Je reprends cette expression par ailleurs très contestée chez les féministes à partir de la thèse de Martine Lévy, *Le féminisme d'État en France, 1965-1985 - vingt ans de prise en charge institutionnelle de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes*, thèse de l'Institut d'Études Politiques, 1988.
27. Le plus significatif me paraît le parcours de Foucault décrit par Deleuze : de la contestation de la répression exercée par le pouvoir d'État via le GIP (Groupe d'Informations sur les Prisons), à la production d'une nouvelle théorie du pouvoir, pouvoir analysé non plus seulement comme répressif mais comme producteur des identités. Voir Deleuze Gilles, « Un nouveau cartographe », in *Foucault*, Minuit, 1986.
28. Braidotti Rosi, « Théories des études féministes : quelques expériences contemporaines en Europe », *Les Cahiers du GRIF*, « Savoir et différence des sexes », 1990.
29. ANEF, Association Nationale d'Études Féministes.
30. GRACE, réseau européen d'études féministes créé auprès de la Commission des Communautés Européennes (Unité pour l'Égalité des Chances).
31. Voir *Vingt-cinq ans d'études féministes. L'expérience Jussieu*, Basch Françoise, Bruit Louise, Dental Monique, Picq Françoise, Schmitt Pantel Pauline, Zaidman Claude (dir.), Publication Paris Diderot – Paris 7, *Les cahiers du CEDREF*, Colloques et travaux, 2001.

32. En collaboration avec Monique Besse.
33. Laurin-Freinet Nicole, « Présentation : les femmes dans la sociologie », *Sociologie et sociétés*, 1982.
34. Voir la discussion de la querelle de « l'essentialisme » dans Schor Naomi, « Cet essentialisme qui n'en est pas un : Irigaray à bras-le-corps », in « Féminismes au présent », supplément à *Futur Antérieur*, 1993.
35. Voir « Les études féministes », table ronde de *L'Âne*, numéro 37, janvier-mars 1989.
36. Voir Harding Sandra, « Women's Standpoints on Nature What Makes Them Possible? », *Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Gardey Delphine et Löwy Ilana (dir.), Éditions des archives contemporaines, 2000.
37. Guillaumin Colette, « Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », in *Les femmes dans la sociologie*, numéro réalisé par Laurin-Freinet Nicole, *Sociologie et sociétés*, 1982, réédition *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté-femme, « Recherches », 1992.
38. Journal du MLF.
39. Lagrave Rose Marie, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », « Masculin/féminin », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 84, 1990.
40. Graef Véronique de, « Savoir et différence des sexes », *Les Cahiers du GRIF*, 1990.
41. Groupe d'Études sur la Division Sociale et Sexuelle du Travail, CNRS ; Atelier Production Reproduction IRESO - CNRS.
42. Mathieu Nicole-Claude, *L'anatomie politique. Catégorisation et idéologies du sexe*, Côté-femmes, 1991.
43. Mosconi Nicole, *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, L'Harmattan, 1994.
44. Guillaumin Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Côté-femmes, 1991.
45. Zaidman Claude, « Derrière le Suicide, le divorce », in *Variations sociologiques. Mélanges pour P. Ansart*, Aubert F. (dir.), L'Harmattan, 1992.
46. Voir la série d'ouvrages publiés d'abord aux éditions Côté-Femmes, puis dans la collection « La Bibliothèque du féminisme » à L'Harmattan.
47. Cours de licence et maîtrise « Division Sociale et Sexuelle du Travail » créés avec Régine Dhoquois, puis DEA « Sexes et Sociétés », voir « Études sur les femmes : comment concilier science et féminisme ? », *POUR* n° 108. « Enseigner le féminisme ? Transmission instituée et rapports de génération » in *Crises de la société, féminisme et changement*, Tierce, 1992. « Le féminisme, quel féminisme ? Représentations étudiantes et discours enseignant », *BIEF* n° 20/21, 1989. « Institutionnalisation des études féministes », *Les Cahiers du CEDREF*, n° 4/5, 1995. « Vingt ans après : la difficile transmission d'un savoir féministe à l'Université », en collaboration avec Régine Dhoquois.
48. « La notion de féminisation : de la description statistique à l'analyse des comportements », in *Le sexe du pouvoir*, Aubert Nicole, Enriquez Eugène, Gaulejac Vincent de (dir.), EPI, 1986 ; « École, mixité, politiques de la différence des sexes », in *De l'égalité des sexes*, Manassein Michel de (dir.), INRP, MEN, 1995 ; « Genre », « Féminisme », « Mixité », articles in *Dictionnaire de sociologie*, Akoun A. et Ansart P. (dir.), coédition Le Robert/Seuil, 1999 ; « Les acquis des femmes en France dans une perspective européenne », *L'Homme et la société* n° 99/100, 1991 ; « Les politiques nationales concernant la formation des femmes : le cas de la France » (en collab. avec Marlène Cacouault), *Les cahiers du LABRAP* « Femmes et éducation : politiques nationales et variations internationales », Sutherland M. et Baudoux C. (dir.), Université Laval, 1994.